

LU DOTHEQUE DE MARCK

ENFANT	
Nom & Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Né(e) le :	Lieu de naissance :
Ecole fréquentée :	
Adresse complète :	
Allergies alimentaires : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Autres : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, lesquelles ?	
Les vaccinations (DT Polio) de votre enfant sont-elles à jour ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Difficultés de santé et ou recommandations utiles des parents ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	

<u>Situation familiale</u> : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Pacsé(e)			
PERE/MERE : Nom & Prénom :			
Téléphone portable (et/ou domicile) :			
N° caf :	Profession :	Employeur :	
PERE/MERE : Nom & Prénom :			
Téléphone portable (et/ou domicile) :			
N° caf :	Profession :	Employeur :	
<u>Responsable légal</u> :	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Autre :
Responsabilité civile :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Individuelle accident : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compagnie d'assurance :			N° de police :
Email :			

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) de l'enfant nommé ci-dessus,
 - **déclare** exacts les renseignements portés sur cette fiche (si modification : le signaler auprès du service jeunesse)
 - **autorise** l'intervenant à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles en vue d'assurer les premiers soins et de procéder éventuellement au transport de mon enfant.
 - **avoir pris connaissance** du règlement de la structure et en accepter les modalités.

Mon enfant est susceptible d'être pris en photos ou filmé dans le cadre des activités. La diffusion, sans contrepartie financière, peut éventuellement se faire via la presse, les réseaux sociaux ou les informations municipales.

J'autorise toute diffusion publique de l'image, du son et de l'écrit de mon enfant. En cas de non-acceptation, il est impératif de le signaler **par un écrit** remis au service jeunesse en mairie.

Pour couvrir la totalité des frais en cas d'accident, il serait souhaitable de souscrire une assurance adéquate.

Fait à Marck, le

Signature du responsable légal :

Pièces à joindre au dossier :

- Attestation d'assurance responsabilité civile & Photocopie d'un justificatif de domicile

Implantation & horaires :

La ludothèque est située dans une salle lumineuse et spacieuse à la Ferme des Aigrettes située au 181 allée de la Découverte à Marck.

Téléphone : 03.21.17.14.97 (le matin) ; ludotheque@ville-marck.fr

Lorsque la ludothèque devient ludomobile, elle s'installe un soir par semaine au cœur de la résidence Schweitzer au sein de la maison de quartier Patrick Boulay.

- **Heures d'ouverture de la ludothèque pendant le temps scolaire :**

✓ Lundi	9h-11h30	14h-16h15
✓ Mardi	9h-11h30	
✓ Mercredi	9h15-12h15	14h-18h
✓ Jeudi	9h-11h30	
✓ Vendredi	9h-11h30	

- **Heures d'ouverture de la ludothèque pendant les petites vacances :**

✓ Du lundi au vendredi : 9h15-12h15 / 13h30-18h

- **Heures d'ouverture de la ludothèque du 8/7 au 2/8/2024 :**

✓ Du lundi au vendredi : 9h15-12h15 / 13h-17h15

- **Heures d'ouverture de la ludomobile :**

Le mardi lors du temps scolaire de 16h45 à 19h avec des présentations de jeux. L'entrée ce soir-là est **gratuite**.

FORMALITES D'INSCRIPTION & TARIFS :

Il est demandé à chaque famille de remplir un dossier d'inscription aux heures d'ouverture de la ludothèque.

Les familles se voient remettre un exemplaire du règlement intérieur qui est approuvé lors de la signature de la fiche d'inscription.

Tarifs & Carte d'adhésion à l'année scolaire : Le paiement s'effectue par chèque bancaire

- Pour les personnes qui prennent la carte entre le 1/07 et le 31/12 : 20 € par marckois (carte bleue) et 30 € pour les extérieurs (carte rose).

- Pour les personnes qui prennent la carte entre le 1/01 et le 30/06 : 10 € par marckois (carte jaune) et 20 € pour les extérieurs (carte verte).

1^{ère} heure gratuite pour les nouveaux utilisateurs.

- L'animation d'anniversaire : 5€ par enfant marckois (sans carte adhérent), créneau de 2 heures (15h30-17h30). Pour les extérieurs, possibilité de faire son anniversaire en prenant la carte d'adhésion pour l'enfant concerné.

- L'animation spécifique du mercredi : si pas de carte d'adhésion même tarif que l'anniversaire 5 € pour la famille.

- Classe extérieure : 30 € de l'heure, gratuité pour les classes marckoises. Marck : 3h/classe maternelle + 1h/découverte élémentaire.

Notons que pendant cette ouverture aux classes, l'accès est libre pour les autres personnes.

Conditions d'accueil : Capacité d'accueil à 35 personnes

- En cas d'affluence du public et dans le respect des règles de sécurité, la ludothécaire se réserve le droit de refuser l'accès à la structure. Il est donc vivement conseillé de s'assurer que votre enfant pourra être accepté dès son arrivée.

- Pour des raisons de sécurité, les horaires de présence de l'enfant dans la structure devront être connus et respectés dès son arrivée.

- Pour des raisons d'hygiène, il est demandé de retirer ses chaussures à l'entrée de la salle d'activité.

- Il est toléré de boire et de manger dans l'enceinte de la ludothèque en s'assurant de garder les lieux propres.

- Durant toute la séance, **les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire** doivent être accompagnés d'un adulte qui en sera responsable.

- Tout utilisateur se doit de respecter les locaux, le mobilier, les jeux et les jouets. Toute dégradation sera supportée par la personne responsable de l'enfant concerné. Son comportement envers les autres et notamment le personnel de la ludothèque devra être correct. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner une exclusion momentanée puis définitive.

- Pour accéder à la structure, les personnes devront se présenter sans cartable ou autre sac. Ils encombrant les locaux et sont souvent source de convoitise.

- Organisation d'anniversaire toute l'année (le mercredi) sauf pendant les périodes de fermeture.

La ludothécaire a pour rôle de conseiller, de jouer et d'apprendre les règles de jeux aux enfants.

Fait à Marck, le 09 février 2024

Le Maire de Marck,

Corinne NOËL

